



Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;

c) Soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé ;

fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Informations sur le concours

Publié le :			10-10-2025
Filière :		Filière soins	
Catégorie :			A
Type(s) de concours :			Sur titres
Voie(s) d'accès :			Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :			2
Adresse d'envoi email des candidatures :			drh@ch-henriey.fr
Date du concours :		02-12-2025	
A propos du	u poste :		
comportem	professionnelle propre prenant en compte les rappo ents individuels et collectifs, afin de promouvoir l'au ns sur l'établissement		
Nom :	Centre Hospitalier Henri EY		
Ville :	28800 Bonneval		
Site Web :	http://www.ch-henriey.fr		
our cand	idater		
Date limite de candidature :		09-11-2025	
Conditions	de candidature :		
	nent aux dispositions de l'article 3 du décret n°91-12 nes titulaires :	9 du 31 janvier 1991	, le concours sur titres est ouvert
1° De la lice	ence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, e	en outre, de l'obtentio	on:

b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont

- 2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- 3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;
- 4° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° cidessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 susvisé ;
- 5° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret n° 2007-196 du 13 février 2007

relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par arrêté du ministre chargé de la santé.

Pièces à fournir :

- 1 Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre
- 2 Un curriculum vitae détaillé indiquant les travaux et formations
- 3 Les titres de formation, diplômes, certifications et équivalences dont le candidat est titulaire ou une copie conforme à ces documents
- 4 Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne en cours de validité
- 5 Un état signalétique des services publics accomplis accompagné de la fiche de poste occupé
- 6 Pour les candidats âgés de moins de 25 ans, une pièce attestant de leur situation au regard du code du service national

Mail pour l'envoi des candidatures : drh@ch-henriey.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Centre Hospitalier Henri EY

Direction des Ressources Humaines

32 rue de la Grève

28800 BONNEVAL